

Catalogue de mesures pour communes pacte climat – Économie circulaire

1. Planification du développement territorial

Mesures		Points
1.1	Stratégie économie circulaire	
	La commune dispose d'une stratégie sur la mise en oeuvre de l'économie circulaire et s'engage à promouvoir l'économie circulaire. La stratégie comprend des indications qualitatives au sujet des activités de partage (sharing), la saisie de biens de consommation durables et non durables de la commune. De plus les ressources financières et humaines sont définies.	Points max.: 6
1.2	Concept économie circulaire	
	La commune possède un concept pour concrétiser la stratégie sur l'économie circulaire. Le concept contient p. ex. du contenu sur: - Comment des concepts de sharing peuvent-ils être développés? - Comment des initiatives de réparation (Repair) peuvent-elles être stimulées? - Comment des bilans peuvent-ils être établis et comment les données peuvent-elles être saisies? pour p.ex. inventaire des biens de consommation durables (infrastructure, bâtiments, déchets de construction et de démolition, inventaire des biens de consommation non durables (p.ex. consommation de papier) - Comment planifier les bâtiments communaux afin de prendre en compte tous les coûts du cycle de vie? - Comment la commune peut-elle promouvoir une gestion continue de produits?	Points max.: 6
1.3	Concept des ressources	
	La commune complète son concept de gestion des déchets existant par des stratégies de prévention des déchets pour toutes les phases du cycle de vie des produits et réalise une évaluation de l'efficacité énergétique. En plus la commune fait activement le suivi du bilan de déchets et fixe des objectifs spécifiques pour différents secteurs. Elle élabore un concept pour le développement de son parc de recyclage	Points max.: 8
1.4	Règles de construction pour les propriétaires fonciers en vue d'une économie circulaire	
	Les règlements de construction pour les propriétaires fonciers (PAG, PAP et règlement des bâtisses) reflètent les concepts en vue d'une économie circulaire. Ils exigent p.ex.: - Infrastructure pour des concepts de partage (sharing) (surfaces / salles communes) - stations de collecte pour déchets résiduels dans les résidences - flexibilité en matière d'exploitation - cycle hydrologique efficace (qualité de l'eau élevée)	Points max.: 6
1.5	L'économie circulaire dans le développement urbain et rural durable et innovateur	
	Les éléments pertinents de l'économie circulaire jouent un rôle important lors d'appels d'offres, de concours pour des projets urbanistiques ou architecturaux, lors de la vente de terrain appartenant à la commune ou en cas de location à long terme. Exemples: - infrastructure pour les concepts de partage (sharing) (surfaces / salles communes) - infrastructure et bâtiments démontable et modulable - stations de collecte pour déchets résiduels dans les résidences - flexibilité en matière d'exploitation / utilisation - cycle hydrologique efficace (qualité de l'eau élevée) - augmentation de la biodiversité - bon climat intérieur	Points max.: 6

	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation de la lumière naturelle- Prise en compte des coûts de cycle de vie pour nouveaux bâtiments- prise en compte du potentiel de produit	
--	---	--

2. Bâtiments communaux et équipements

Sont pris en compte les bâtiments et les installations de la commune ou utilisés par la commune pour lesquels la commune gère l'énergie, y compris l'éclairage public. Les exceptions spécifiques doivent être justifiées.

Ne sont pas pris en compte : approvisionnement en eau, assainissement, déchets (Domaine 3).

Mesures		Points
2.1	Normes pour la construction et la gestion des bâtiments publics pour les différents phases du cycle de vie	
	<p>La commune a défini des normes concernant l'économie circulaire pour leurs bâtiments publics, équipements et infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évitement des excavations les chantiers sont labellisés avec "Superdreckskescht fir Betriber" - énergies renouvelables - prise en compte de l'origine des produits en demandant un bilan CO2 pour le transport - démontabilité - calcul des coûts de cycle de vie - flexibilité en matière d'exploitation et construction modulaire - promotion de changements d'affectation - surfaces / salles pour utilisation commune (repair, activités de partage, initiatives citoyennes) - La commune exige la préparation de l'inventaire des matériaux pour la déconstruction des bâtiments dans l'appel d'offres pour les services de déconstruction et de démolition. 	Points max.: 6
2.2	Constructions ou rénovations exemplaires en matière de l'économie circulaire	
	<p>La commune a mis en œuvre des normes énergétiques exemplaires concernant l'économie circulaire dans le cadre d'un projet de nouvelles constructions ou de rénovation (projet pilote / démo). Comme exemplaire est considéré p.ex.:</p> <ul style="list-style-type: none"> - évitement des excavations - démontabilité des éléments de construction - préférence accordée aux éléments de construction et matériaux régionaux - prise en compte des coûts d'exploitation - détermination des Total Cost of Ownership (TCO) - saisie complète des matériaux (type et volume) (passeport matériaux) - utiliser Product-as-a-service - les chantiers sont labellisés avec "Superdreckskescht fir Betriber" 	Points max.: 8

3. Approvisionnement, assainissement

Mesures		Points
3.1	Utilisation des ressources biologiques	
	En accord avec le concept de ressources et les circonstances de la commune, le potentiel de la prévention de déchets, du recyclage et de la réutilisation est exploité avant la valorisation thermique des déchets. Les déchets organiques sont à recycler soit par compostage soit par fermentation et à réintroduire dans le cycle biologique de la commune.	Points max.: 4
3.2	Utilisation en cascade de l'eau	
	La commune étudie et soutient les possibilités d'utiliser les eaux usées traitées ou les eaux grises à d'autres fins, par exemple pour la chasse d'eau des toilettes, l'irrigation ou le refroidissement.	Points max.: 4

4. Mobilité

Mesures		Points
4.1	Gestion du stationnement	
	Dans le cadre d'une gestion de stationnement optimisée la commune favorise la construction des parkings à plusieurs niveaux démontable et centralisé.	Points max.: 4
4.2	Réseau piétonnier, signalisation	
	La commune analyse la possibilité de réaliser des chemins piétonniers avec un revêtement de sol démontable, séparable et perméable à l'eau et elle analyse où des raccourcis attractifs et sûrs pour les piétons peuvent être réalisés.	Points max.: 2
4.3	Réseau cyclable communal	
	La commune analyse la possibilité de réaliser des voies cyclables avec un revêtement de sol démontable, séparable et perméable à l'eau et elle analyse où des raccourcis attractifs et sûrs pour les cyclistes peuvent être réalisés.	Points max.: 2

5. Organisation interne

Mesures		Points
5.1	Comité de pilotage	
	L'équipe climat intègre l'économie circulaire dans ses activités.	Points max.: 2
5.2	Participation du personnel	
	Le personnel de la commune est impliqué dans la mise en œuvre de la stratégie de l'économie circulaire. Exemples: - amélioration de l'acquisition (paperless, recyclage augmenté, réutilisabilité, partage) - product-as-a-service au lieu d'acheter	Points max.: 2
5.3	Formation continue économie circulaire	
	La commune encourage et exige pour tous les employés communaux une formation continue sur l'économie circulaire.	Points max.: 6
5.4	Marchés publics	
	La commune a défini des directives d'achat pour l'acquisition de produits qui respectent les sujets de l'économie circulaire. Par exemple: - quantité d'emballage limité - produits pas nocif pour la santé - démontabilité - séparabilité - réparabilité - réutilisabilité - matériaux (capacité de recyclage) - produits régionaux - économie régionale - potentiel de produit Lors de l'acquisition, la commune traite également la phase de fin de vie du produit (potentiel de produit). La commune évalue si la location de matériel (par. ex. lors de grandes manifestations) ou si le product-as-a-service est judicieux. La commune évalue l'acquisition commune de produits ensemble avec d'autres communes.	Points max.: 10

6. Communication, coopération

Mesures		Points
6.1	Entreprises et industrie	
	La commune collabore avec les entreprises locaux (également dans les zones d'activités et d'industrie) pour réaliser des projets dans le cadre de l'économie circulaire.	Points max.: 4
6.2	Universités et recherche	
	La commune collabore avec des institutions de recherche et de formation en matière de l'économie circulaire et le développement de méthodologies (z.B. TCO), supporte des initiatives locales et participe à des projets de recherche européens.	Points max.: 2
6.3	Construction et rénovation de bâtiments non-publics	
	La commune encourage les investisseurs et les maîtres d'ouvrages privés à planifier des projets en conformité avec la stratégie sur l'économie circulaire locale et prête particulièrement attention à: <ul style="list-style-type: none"> - prévention et réutilisation de déchets de construction et terre excavée - démontabilité - réaliser un inventaire des matériaux lors d'une déconstruction d'un bâtiment - construction modulaire - Surfaces / salles pour utilisation commune (pour p. ex. activités de partage et repair) - activités - stations de recyclage dans les résidences 	Points max.: 4
6.4	Promotion des chaînes de valeur locales dans le cadre de la filière bois	
	La commune encourage les chaînes de valeurs locales et dans le respect des ressources dans la filière bois p. ex. par l'utilisation en cascade du bois.	Points max.: 4
6.5	Echange et coopération avec d'autres communes et régions en termes de l'économie circulaire	
	La commune soutient la collaboration avec d'autres communes au niveau régional, national ou international en matière de l'économie circulaire par exemple: <ul style="list-style-type: none"> - échanges d'expériences sur l'économie circulaire (régional, national et international) - Sensibilisation de communes partenaires ou d'autres communes du Pacte Climat ou de l'eea. 	Points max.: 4
6.6	Initiatives locales et bottom-up, start-up	
	La commune soutient des start-ups, des initiatives locales et régionales et des projets de prévention des déchets, recyclage, réutilisation et partage des éléments du cycle technique en termes d'une gestion continue de matériaux et de produits. (par exemple: bourses d'échange, repair-café, Toolpool, DingDong, stations Refill).	Points max.: 10
6.7	Ecoles, jardins d'enfants, éducation en générale	
	La commune soutient des projets sur l'économie circulaire (comme par exemple Superspillmobil der Superdreckseschicht) avec des écoles, maisons relais, maisons de jeunes et parcs naturels.	Points max.: 6

6.8	Associations	
	Les associations sont impliquées activement par la commune dans le sujet de l'économie circulaire.	Points max.: 4
6.9	Projet phare économie circulaire	
	La commune a initié un projet extraordinaire en collaboration avec des acteurs externes dans le cadre de l'économie circulaire.	Points max.: 4